**Devenir membre du GRISOF**

Le GRISOF est une association dont les statuts ont été déposés à Paris le 7 décembre 2021.

Le GRISOF a fonctionné jusqu'ici sans compte en banque, grâce au bénévolat du comité éditorial, de l'Université Laval pour l'abonnement Zoom et de l'Université de Tours pour les listes de diffusion.

Lors de son AG du 15 janvier 2024, le GRISOF a décidé d'une **cotisation de 25€**. Cette cotisation est modeste, non obligatoire pour recevoir les informations et les liens de connexion aux conférences, mais elle permettra d'être membre à part entière, de financer les différentes opérations du GRISOF **et de vous inscrire aux cours qui vont débuter en septembre 2024**

**Pour le versement, utilisez Paypal** via contactgrisof@gmail.com

**Ou bien le RIB** (relevé d'identité bancaire) :

